

LE JOUR, 1948
18 FEVRIER 1948

POUR LA CONCORDE DANS LA DIVERSITE

On se souviendra constamment à Damas que le Liban et la Syrie sont deux pays souverains ; que chacun est maître chez soi ; et que les accords qui rapprochent et qui facilitent l'existence seront toujours entre les deux pays, sous le signe d'un penchant sentimental séculaire, un acte éclairé de sagesse et de raison.

Les questions économiques ont énormément d'importance sans doute ; mais les questions politiques en ont parfois davantage. Sans nuire en rien à la Syrie et usant de son droit souverain, le Liban a signé une convention financière qui n'est d'ailleurs qu'une liquidation honorable.

La Syrie n'a pas le droit de chercher à imposer au Liban une solution pour elle satisfaisante, peut-être, mais pour lui mortelle. Le Liban de son côté ne discutera pas, il va de soi, la solution monétaire syrienne, de quelque manière qu'elle évolue.

Quand la monnaie syrienne sera assise (et de quelque façon permanente qu'elle le soit) un accord de parité s'établira et la vie qui ne s'est pas arrêtée, Dieu merci, reprendra plus allègrement encore.

A vrai dire, la vie économique commune a, par des chemins secrets poursuivi son chemin. Et la mauvaise humeur passagère qui s'est traduite par la saisie des vivres par les agents syriens au seuil de notre frontière (et jusqu'aux provisions de route du voyageur) n'aura qu'un temps.

De tels moyens de contrainte sont indignes de la Syrie et du Liban. Tous les Syriens aux vues larges les réprouvent. Le Liban qui achète à la Syrie jusqu'à quatre vingt mille tonnes de blé par an et bien d'autres choses encore, a droit à des ménagements. S'il règle le destin de sa monnaie à sa guise, c'est bien pour conserver son pouvoir d'achat et pour ne pas devenir, à côté de la Syrie, le mendiant que certains auraient souhaité qu'il devînt.

Enfin, en ayant conscience de ses droits, un Etat souverain ne doit pas perdre de vue ses devoirs. Cette règle vaut pour nos amis syriens et pour nous. Nous leur devons dans la plus large mesure l'effort qui peut faciliter leur existence ; mais ils nous doivent le leur. Ils doivent nous comprendre et préférer, pour nous, notre solution à la leur, quand la paix sociale, quand la vie d'un million d'hommes, (quelques spéculateurs exceptés) en dépend.